

LE BIEN PUBLIC

Imprimé et publié
1563, rue Royale
Téléphone: 6-8404
Trois-Rivières, P.Q.

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

Abonnement
\$2.00 par année
aux E.-U. \$3.00
5 sous la copie

46e ANNEE — No 13

TROIS-RIVIERES, VENDREDI, 9 AVRIL 1954

Autorisé comme matière de seconde classe
Ministère des Postes, Ottawa.

Nos députés fédéraux travaillent trop

Nos députés aux Communes s'efforcent-ils de mériter la hausse récente portée dans leur salaire annuel maintenant de \$10,000? La "Tribune" de Winnipeg note que le premier mars dernier, quand s'amorça le débat sur le chômage, il n'y avait, à 3.30 p.m., sur le parquet de la Chambre, que 17 libéraux sur un total possible de 168, et 18 conservateurs sur 49. Et sur ces 35 dans l'enceinte parlementaire, 4 écrivaient des lettres, 11 lisaient les journaux, 10 causaient ensemble par groupe de 2 et 3, deux somnolaient, un baillait, un faisait un discours, un autre agissait comme Orateur de la Chambre et les sept autres — enfin! — écoutaient!

La télévision doit se surveiller

La télévision se montre de plus en plus réfractaire au bon goût et à la simple morale. On ne craint pas d'inonder les foyers d'images provocantes, suggestives et même franchement licencieuses. A côté d'excellents programmes où les préoccupations artistiques vont de pair avec le bon usage, il y a trop d'inepties prétentieuses qui tablent, pour un succès assuré, sur la recette connue à base de vulgarité et de libertinages. Parmi celles-ci, il faut mentionner certain roman d'atmosphère familiale qui malheureusement s'écarte trop souvent de l'attitude correcte qu'il devrait s'imposer et s'imposer d'autant qu'il s'adresse à des auditoires familiaux.

Rendement vs salaires

L'Assemblée nationale, en France, a été sage d'accepter le conseil de son ministre des finances, M. Edgar Faure, qui veut

Ottawa déclare la guerre au Québec

Comme on s'y attendait, les ennemis de notre province ont gagné leur point

Avec autant de morgue que d'arrogance, en invoquant des raisons qui ne tiennent pas debout, M. Abbott vient de signifier au Québec ce mépris de l'honneur et de la justice qui se traduit par un NON catégorique. L'impôt provincial ne sera donc pas déductible en son entier, n'en déplaise à ces centaines de groupements représentatifs qui ont pris la peine d'écrire à Ottawa pour réclamer justice, c'est-à-dire la pleine déductibilité.

Les requêtes et pétitions venant de tous les milieux du Québec ne pouvaient même pas effleurer les hauts fonctionnaires bien en place qui tirent les ficelles derrière le ministère St-Laurent. Un gouvernement aussi fort que l'est celui des Howe, Abbott, Pearson et Pickersgill ne se laisse pas forcer la main. La provin-

ce de Québec qui, avec une candeur touchante, fait des mamours à ces messieurs, vient, une fois de plus, de l'appréhender à ses dépens.

Au détriment de toute justice, le contribuable québécois devient donc, comme on l'a dit, le plus taxé du pays. Porte-parole de tout ce que le Québec compte d'ennemis, M. Abbott vient de dénoncer l'attitude du seul gouvernement provincial qui ait osé se tenir debout devant les grands centralisateurs fédéraux. Cela veut dire que le Québec ne peut obtenir l'argent qui lui revient qu'en renonçant à sa politique d'autonomie et en reniant sa mission historique pour se résigner à n'être plus qu'une succursale administrative du pouvoir central. Dans ce cas la générosité du pouvoir central à l'égard de notre province deviendrait sans bornes.

L'ultimatum de M. Abbott ne signifie pas autre chose. Il indique en plus, et de façon non équivoque, que les députés libéraux, qui représentent la presque totalité des comtés québécois à la Chambre, ne comptent plus depuis longtemps, eux les "yes men... notoires, ni ne sont jamais parvenus à s'affirmer au sein d'un parti que seul le bloc solide des libéraux du Québec maintient au pouvoir. Le geste de provocation que vient de poser le fédéral indique encore que l'influence politique de la province de Québec en est réduite à zéro au sein d'un parti dont la solide emprise électorale lui permet aujourd'hui de "jouer" la centralisation au grand jour, sans danger apparent de représailles.

Il se peut maintenant que les provocateurs soient allés trop loin. Comment penser que les 300,000 contribuables québécois, qui tombent sous le coup de la double taxe, ne vont pas faire peser sur le gouvernement fédéral l'odieuse de leur situation? Se peut-il, en d'autres termes, que les contribuables québécois acceptent d'un coeur léger de solder une bonne partie des octrois généreux qu'Ottawa consent à toutes les autres provinces du pays? C'est une lutte définitive qui s'amorce entre le Québec autonomiste et les centralisateurs fédéraux. Tout laisse prévoir que les mobiles de mesquine partisannerie auxquels ont obéi ces derniers pourraient bien se tourner contre eux et leur coûter une fortune politique qu'ils doivent surtout aux électeurs du Québec et qui dure apparemment depuis trop longtemps.

Il faut jouer la comédie

Et bien oui, dans la vie, il faut souvent savoir jouer la comédie, peut-être dans l'espoir que la vie se prenne au jeu et qu'elle nous sourie avec plus d'empressement!

Souriez et le monde sourit avec vous, disent nos compatriotes de langue anglaise. Ou encore, ils affirment que l'optimisme crée l'optimisme! Ce sont là de grandes vérités et il faut bien l'avouer, l'homme est excessivement influençable par son milieu. Il faut vraiment avoir la tête dure pour demeurer renfrogné lorsque tout le monde sourit, ou encore de continuer à sourire lorsque ceux qui nous entourent ont des faces de carême.

Cette petite comédie que jouent les gens a certainement du bon même si elle doit marcher à l'encontre des principes de ceux qui prétendent qu'en toute chose la vérité doit primer. C'est comme l'histoire du père Noël... la vérité n'est pas toujours bonne à dire.

On sait que dans certains coins de notre pays, il souffle présentement un vent précurseur de misère et de reflux économique. Certaines industries ne sont pas aussi prospères que d'autres et dans les endroits où ces industries sont le principal gagne-pain des ouvriers, il en résulte que le commerce roule au ralenti... Il est tout naturel que lorsqu'un marchand en rencontre

un autre, il lui demande comment vont les affaires, histoire de savoir si la clientèle fuit son magasin autant que les autres. Mais il arrive que parfois on pose cette question à une personne qui a foi dans l'optimisme. Nous apprenons alors que ses affaires vont bien et qu'il est très satisfait de son commerce.

Un de mes amis qui avait posé cette question à un marchand fut fort surpris de sa réponse. Il savait pertinemment que dans cette "ligne" il y avait un ralentissement bien déterminé. Il se demanda tout d'abord si son interlocuteur n'avait pas voulu le blaguer... puis se demanda si vraiment les affaires allaient aussi mal qu'il se l'était imaginé!

Même si on joue quelque peu la comédie, il est imprudent de se leurrer et il faut voir les choses bien en face. Mon ami s'est aperçu que le commerce n'était pas si mauvais surtout s'il tenait compte du fait qu'une grande partie des travailleurs de sa ville travaillaient à temps réduit... En regardant le bon côté de la médaille, il pouvait croire en toute sincérité que ce mauvais temps n'était que passager et qu'il pouvait continuer à sourire même si cela allait moins bien... du moins jusqu'à ce que les circonstances ne lui permettent plus de douter du marasme...

A. S.

Les profits sont-ils antisociaux?

Sage conseil du maire de Granby

Devant les membres du district, réunis à Granby, de l'Association des Manufacturiers canadiens, M. W. E. Weaver, du comité d'éducation de l'Association, en parlant des profits du fabricant canadien, a déclaré qu'après une enquête faite par écrit auprès de 1,100 industries canadiennes, il a été établi que sur un dollar de vente, l'industrie ne peut obtenir que 5 cts de profits alors que le public en général croit que les profits industriels s'établissent à 25 cts du dollar et qu'on fixe à 15 cts du dollar le profit raisonnable. En plus de faire connaître l'industrie dans sa fonction sociale, son rouage, ses modalités, l'industriel devrait aussi une fois l'an convoquer le public dans une visite de l'usine et à une réception.

Sous le régime socialiste, où l'on

se tourne vers l'Etat pour tout obtenir ce que l'Etat forcément doit prendre chez ses contribuables, la compétition, le travail personnel, l'ambition légitime et l'efficacité disparaissent.

Voilà autant de travail de persuasion, de conviction, de publicité qui incombent à chaque industriel dans sa manufacture et son milieu. L'Association canadienne groupe actuellement 6,400 membres. C'est une force qui a besoin du public pour se maintenir mais dont le public a aussi besoin pour éviter les catastrophes qui ont ruiné tant de pays étrangers.

Dans ses remerciements, le maire Boivin a souligné que le problème vital de l'heure pour l'industrie était précisément l'éducation populaire sur l'industrie, son rôle, ses devoirs, ses problèmes et sur l'entreprise privée qui permet la véritable liberté du citoyen.

Knock ou le triomphe de l'écriture

Chaque métier a ses petites imperfections. Ainsi, chacun sait qu'il n'y a pas plus mal chaussé qu'un cordonnier. Et aussi que les médecins partagent avec certains écrivains la réputation d'avoir une écriture que seuls les pharmaciens parviennent à déchiffrer. Ne prétendait-on pas autrefois que maint potard, renonçant à percer le mystère des hiéroglyphes médicales, remplaçait par une bonne dose d'aqua simplex les produits dont l'ordonnance se refusait à leur livrer le nom?

Bien des gens se sont déjà demandé pourquoi le médecin écrit si mal. Sans doute, se disait-on, est-ce là une vieille habitude du temps des études où il faut prendre des notes au vol. On comprend que la calligraphie, dans ces conditions, ne soit pas un souci majeur. Mais plus tard, quand on peut accorder à la rédaction d'une ordonnance tout le temps qu'elle réclame...?

Bientôt, hélas! une des plus vieilles traditions du corps médical va disparaître. L'organisation de plus en plus compliquée de notre existence ne tolère plus qu'on perde du temps, et il paraît que les ordonnances médicales devront dorénavant être écrites lisiblement. Les assurances l'exigent...

Du même coup, le prestige des toubibs risque de fléchir sensiblement et avec lui, la confiance que nous mettons en eux.

Comment, pourra-t-on s'exclamer quand les ordonnances seront devenues lisibles, le docteur ne m'a prescrit que de l'aspirine! J'en aurais bien fait autant!

Il est à craindre que cette révolution ne se fera pas sans mal! Mal écrire était devenu un droit pour le médecin. La bureaucratie va-t-elle triompher de cette vieille coquetterie que mettait le corps médical à user d'un système d'écriture qui échappait à notre perspicacité? Ou faudra-t-il donner aux futurs carabins des cours d'écriture pour leur permettre de calligraphier leurs ordonnances?

Ce serait là pour Knock un triomphe inattendu.

PIERRE QUIROULE

Le conseil des S.S.J.B. prend position au sujet du drapeau et du nouvel impôt

A l'issue d'une assemblée récente du Conseil général de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, le secrétaire de cet organisme faisait parvenir au premier ministre du pays, une lettre par laquelle la position de principe en ce qui concerne le drapeau est réaffirmée. Voici le texte de ce document.

Le drapeau
 "La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec a suivi avec beaucoup d'intérêt les débats qu'a provoqués en Chambre la question du drapeau. Nous ne dissimulons pas le plaisir que nous éprouvons de voir rebondir cette question grâce à l'habileté de M. Arseneault. De plus, nous sommes bien aise de constater qu'à la faveur des événements internationaux qui ont contribué à placer le Canada au rang de puissances avec lesquelles il faut compter, un noble sentiment de fierté patriotique se manifeste chez la plupart des représentants des écoles politiques du pays, et ce, au point qu'on peut dire, que le Canada fait à peu près l'unanimité autour d'un projet de drapeau distinctif.

En fait de ce vaste mouvement d'opinion, mouvement auquel votre influence bienfaisante n'est sans doute pas étrangère, honorable Premier Ministre, la Fédération

des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec ne peut pas ne pas se réjouir et marquer, une fois de plus, son approbation totale.

Certes, malgré tous ces symptômes d'émancipation politique, il faut reconnaître qu'il subsiste toujours des attaches sentimentales pour la couronne, attaches qui voudraient bien se traduire en symboles — anodins peut-être mais encore trop apparents — sur le projet du futur drapeau qu'étudie actuellement un comité parlementaire de quatorze membres.

La Fédération respecte tous les motifs d'ordre sentimental, le respect des traditions et les liens au Commonwealth que peuvent invoquer les partisans d'un drapeau canadien comportant des symboles susceptibles de rappeler de vieux souvenirs politiques, mais elle considère également, que l'émancipation économique et politique du Canada doit se traduire autrement que par des discours, si officiels et retentissants soient-ils. Aussi, marque-t-elle, par anticipation, son opposition catégorique à tout projet de drapeau comportant les attributs ou les symboles d'une puissance que le Canada, sur le plan politique, se doit de considérer désormais — et ce sans animosité aucune — comme une puissance étrangère. Autant

notre pays est justifiable de maintenir un lien culturel solide avec les mères-patries, de ses ressortissants, autant il est illogique en persistant à maintenir des liens politiques que les circonstances et le temps ont nettement rendu dénués et inopérants.

Le Canada est un pays adulte. Votre réconfortable Monsieur, en a fait la preuve avec brio. Aussi, les Canadiens, dans leur majorité croyons-nous, sont justifiables d'exiger un emblème national dépourvu de tout signe d'allégeance, qu'il s'agisse de l'Union Jack ou des fleurs de lys, s'ils entendent ne pas apporter un démenti flagrant aux attitudes d'indépendance que viennent de commander les impératifs de sa politique diplomatique.

C'est en toute confiance que nous vous communiquons ces considérations qu'étudiait notre Fédération lors d'une assemblée récente et nous sommes persuadés que vous leur accorderez l'attention qu'elles méritent.

Copie de cette lettre a également été adressée à M. Bona Arseneault.

L'impôt provincial

Dans un post-scriptum particulier au Premier Ministre la Fédération donne suite à une attitude qu'elle avait déjà prise lors-

qu'elle présenta son mémoire à la Commission Tremblay au sujet de l'impôt provincial et affirme :

"A l'instar de plusieurs autres groupements, nous sommes d'opinion que le gouvernement de Québec est dans l'esprit de la Constitution en revendiquant le privilège de prélever pour ses fins un impôt de direct sur le revenu. Nous affirmons même que c'est, pour les Provinces, un droit prioritaire. En conséquence, notre Fédération a voté une motion pour demander au Fédéral de bien vouloir admettre le bien fondé de cette initiative provinciale et d'accéder à la demande du gouvernement de Québec à l'effet que l'impôt provincial soit déductible de l'impôt fédéral.

Nous croyons qu'une attitude de conciliation de la part d'Ottawa serait conforme à la lettre du pacte fédératif et serait de nature à faire disparaître les motifs de

QUEL AROME quand il y a du Maxwell House au déjeuner! Cet excellent café est **extra-délicieux** parce qu'il subit une **Torréfaction Radiante** qui développe toute la saveur du superbe mélange Maxwell House.

dissension que le pays n'a pas d'intérêt à provoquer".

CHANGEMENTS AUX HORAIRES DES TRAINS

En vigueur
LE DIMANCHE, 25 AVRIL

Tous renseignements des agents

Pacifique

Canadien



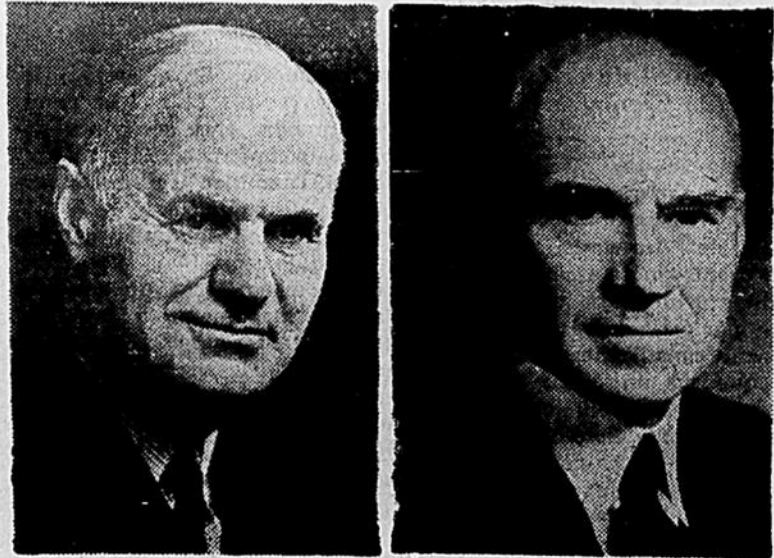
de **KUYPER**
BLENDED
GIN
 La vraie saveur de Hollande
 FONDÉE EN 1695
 DISTILLE AU CANADA

"Nos meilleurs artistes"



Yolande Roy (à droite) et Gilles Pelletier, les deux principaux interprètes de l'émission "Maria Chapdelaine", ont été honorés au Festival régional d'art dramatique en remportant, elle, le trophée pour la meilleure actrice, le prix décerné au meilleur rôle masculin. Dans "Maria Chapdelaine", Yolande Roy joue le rôle-titre, tandis que Pelletier incarne Eudore Gagnon, depuis toujours soupirant de Maria, qui deviendra sans doute son fiancé, et peut-être, sait-on jamais dans les romans-fleuve, son époux.

Nominations à la Shawinigan



N. P. Woods (à gauche), vice-président aux finances et trésorier de la compagnie Shawinigan Water and Power, vient d'être élu au conseil d'administration de cette compagnie, et H. B. Abbott-Smith (à droite), directeur du service des ventes de force motrice, est nommé vice-président responsable de ce service. Ces deux postes ont été résignés par P. S. Gregory qui prend sa retraite.



Pour recevoir à Pâques...

ayez beaucoup de Coke

Récompensez vos chercheurs d'oeufs de Pâques avec ce qu'ils préfèrent—des bouteilles glacées de délicieux Coca-Cola. Jeunes et vieux accueillent la saveur incomprable et fraîche du Coke avec autant de plaisir qu'ils accueillent le printemps. Soyez prête avec un rafraîchissement sain... achetez des cartons supplémentaires de Coke aujourd'hui.



6 Bouteilles 36¢
 par Carton

Comprenant Taxes Fédérales
 Plus Dépôt 2¢ Par Bouteille

Cette enseigne, chez votre épicier, vous rappelle de prendre assez de Coke pour la maison.

Distributeur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola U.S.A.

Trois nouveaux groupes générateurs dans des centrales électriques du Haut St-Maurice

Commentaires de M. J. A. Fuller, président de la Shawinigan W. & P. aux actionnaires de la Compagnie.

Montréal — La production d'énergie électrique par les centrales atomiques, si elle s'avère économique, ne constitue aucune menace aux installations hydroélectriques actuelles, mais la compagnie Shawinigan Water and Power surveille étroitement tous les développements dans le domaine de l'énergie nucléaire, disait aux actionnaires de cette compagnie le président J. A. Fuller.

Plusieurs membres du personnel de la compagnie, dit M. Fuller dans ses remarques à l'assemblée annuelle, prennent part aux études que poursuit la compagnie de la Couronne, Atomic Energy of Canada Ltd.

La commission d'énergie atomique des Etats-Unis, dit-il, s'est engagée dans un programme de cinq ans prévoyant la construction de cinq réacteurs de types différents, et Atomic Energy of Canada Ltd. a entrepris une étude afin de déterminer quel type de réacteur se prête le mieux au développement de la force motrice et à quelles données techniques il doit répondre.

"Tous ces travaux, en plus de la construction de grandes usines expérimentales", dit-il, "se poursuivent pour savoir s'il est possible de développer économiquement la force motrice avec l'énergie nucléaire. Personne ne doute de la possibilité de cette production, qui se fait d'ailleurs actuellement à titre d'expérience. Personne ne sait cependant ce que coûterait, en installations et en exploitation, cette production pour des fins commerciales, et selon toute apparence, nous n'aurons de réponses à ces questions que dans cinq ans."

On ne doit pas oublier, d'ajouter M. Fuller, que lorsqu'il est question d'énergie nucléaire, il ne s'agit que d'un combustible qui serait substitué aux combustibles ordinaires — charbon, pétrole et gaz naturel — pour produire la vapeur actionnant les turbines, et le combustible ne représente actuellement qu'environ 30 pour cent des immobilisations de capital requises pour livrer l'électricité du consommateur. Le reste du capital immobilisé, soit 70 pour cent, est représenté par les turbines, les génératrices, les lignes de transmission et de distribution et l'outillage accessoire, qui res-

tent nécessaire quel que soit le combustible.

L'économie de production de l'énergie atomique ne pourra donc s'établir que par une comparaison avec le coût des combustibles en usage dans les centrales thermiques, poursuit-il, et les études qu'on a faites jusqu'ici, basées uniquement sur des comparaisons avec les centrales thermiques actuelles, ont donné des résultats très variables.

Dans le Québec, cependant, insiste M. Fuller, la production de l'énergie hydroélectrique continuera certainement pour quelque temps d'être moins coûteuse que l'électricité dérivée de centrales thermiques, quel que soit le combustible utilisé par celles-ci.

"Au meilleur des connaissances actuelles en la matière, les centrales atomiques, si elles s'avèrent économiques, ne constituent aucune menace aux aménagements hydroélectriques qui existent déjà," dit-il.

L'entente conclue avec l'Hydro-Québec et le parachèvement, l'an prochain, de trois nouveaux groupes générateurs dans des centrales du haut St-Maurice faisant partie du réseau de la compagnie, assurent un approvisionnement suffisant d'énergie pour jusque vers la fin de 1960, dit M. Fuller, qui estime à 7 pour cent l'accroissement annuel moyen de la charge d'ici cinq ans.

"De grands développements se sont produits dans la province de Québec au cours des dernières années," dit-il, "et si les plus remarquables sont du domaine des ressources naturelles et des industries primaires, l'expérience a démontré qu'ils s'étendent ensuite aux industries secondaires. Nous anticipons donc des progrès constants, et notre compagnie s'est

préparée à prendre part à ces progrès."

Au sujet de l'entreprise chimique exploitée par des filiales et des compagnies associées de la Shawinigan, M. Fuller dit que l'année 1953 a marqué plusieurs étapes importantes. La Shawinigan Chemicals Limited accuse un revenu net de \$2,043,423 à rapprocher de \$1,773,498 en 1952. La Canadian Resins and Chemicals Limited a parachevé, à Shawinigan Falls, P.Q., deux nouvelles usines et elle a entrepris la construction d'une troisième; la B.A.-Shawinigan Limited a commencé, à Montréal-Est, sa production de phénol et d'acétone alors que la St. Maurice Chemicals Limited a commencé à produire du formol et du pentaérythritol.

Aux Etats-Unis, la filiale en propriété exclusive, Shawinigan Products Corporation, de New-York, fait rapport de progrès réalisés par ses trois associées: la Shawinigan Resins Corporation, de Springfield (Mass.), qui agrandit actuellement ses usines; la

Midwest Carbide Corporation, de Keokuk (Iowa), qui mettra prochainement en marche une nouvelle fabrique de carbure de calcium à Pryor (Oklahoma); et la Gelvatex Coatings Corporation, qui inaugurerait officiellement vendredi dernier, à Anaheim (Californie) une nouvelle usine qui produira des peintures à base d'acétate vinylique pour lesquelles le marché se développe rapidement.

A l'élection des administrateurs, N. P. Woods, vice-président aux finances et trésorier de la compagnie, fut choisi pour succéder à P. S. Gregory, qui prend sa retraite. Ce dernier faisait partie du conseil d'administration depuis 1951 et il était vice-président de la compagnie, préposé à la vente de force motrice, depuis 1941.

Encouragez votre journal local et faites-le lire...

LE CALENDRIER DE

chez nous

PRÉSENTÉ PAR

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

AVRIL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<p>JOUR HISTORIQUE 20 avril 1534: Cartier quitte St-Malo et va découvrir le Canada.</p> 				<p>1 1882-LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER MONTRÉAL-SOREL EST TERMINÉE</p> 	<p>2 1928-CAMILIEN HOUE EST ÉLU MAIRE DE MONTRÉAL POUR LA 1^{ÈRE} FOIS</p> 	<p>3 1921-UN OURAGAN DEMOLIT PLUSIEURS GRANGES À STE-MARTINE</p> 
<p>4 1924-ON OFFRE UNE MONTRE EN OR À CHAQUE JOUEUR DES CANADIENS CHAMPIONS DU MONDE</p> 	<p>5 1898-INAUGURATION DE L'INSTITUT DES MAKINS, PLACE ROYALE, À MONTRÉAL</p> 	<p>6 1851-LA RÉGIE DES POSTES PASSE DE L'ANGLETERRE AU CANADA</p> 	<p>7 1916-EUGÈNE BROUSSEAU EST VAINQUEUR D'UN TOURNOI DE BOXE À BOSTON</p> 	<p>8 1913-UNE DÉLÉGATION SE REND À QUÉBEC POUR DEMANDER LA CONSTRUCTION D'UN PONT À ÎLE PERROT</p> 	<p>9 1683-LASALLE ATTEINT L'EMBOUCHURE DU MISSISSIPPI</p> 	<p>10 1938-LE VIEUX PONT DE STE-ADELE (EN BAS) EST RECONSTRUIT</p> 
<p>11 1951-SID SMITH, DU TORONTO, COMPTE À LA 15^E SECONDE DE JEU CONTRE LES CANADIENS. C'EST UN RECORD POUR CES SÉRIES</p> 	<p>12 1903 (ANNONCE PUBLIÉE LE 12 AVRIL) CHAPEAUX DE SOIE POUR HOMMES \$5.00 CHAPEAUX MELON, \$2.00 POUR HOMMES SUPERBES CRAVATES EN SOIE 25¢</p> 	<p>13 1944-LES CANADIENS REMPORTENT LA COUPE STANLEY EN BATTANT CHICAGO</p> 	<p>14 1908-LA NOUVELLE ÉCOLE POLYTECHNIQUE OUVRE SES PORTES, À MONTRÉAL</p> 	<p>15 1924-ON ANNONCE LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GARE AUX TROIS-RIVIÈRES</p> 	<p>16 1934-AUREL JOLIAT REMPORTE LE TROPHÉE HART</p> 	<p>17 1907-SHERBROOKE FAIT L'ESSAI D'UN SYSTÈME DÉCLAIRAGE AU GAZ NATUREL</p> 
<p>18 1908-LONGUEUIL RÉCLAME UN SERVICE DE TRAMWAYS</p> 	<p>19 1916-ÉDOUARD FABRE REMPORTE LA VICTOIRE AU MARATHON DE BOSTON</p> 	<p>20 1699-DE CALLIÈRES EST NOMMÉ GOUVERNEUR DU CANADA</p> 	<p>21 1924-LE "LACHINE RACING CANOE CLUB" RECRUTE 608 MEMBRES EN CINQ JOURS</p> 	<p>22 1737-LA COMPAGNIE DES FORGES EST AUTORISÉE À EXPLOITER LES MINES DE FER SITUÉES PRÈS DES TROIS-RIVIÈRES</p> 	<p>23 1851-ÉMISSION DU PREMIER TIMBRE-POSTE DU CANADA</p> 	<p>24 1944-LES AS DE QUÉBEC REMPORTENT LA COUPE ALLAN EN BATTANT PORT-ARTHUR</p> 
<p>25 1838-DÉPART DE LA MALBAIE DES PREMIERS COLONS DE LA RÉGION DU SAGUENAY</p> 	<p>26 1907-PRENANT LA FUITE, UN CAMBRIOLEUR SAUTE À TRAVERS LA VITRINE D'UN MAGASIN DE MONTRÉAL</p> 	<p>27 1628-LE SIEUR COUILLARD, GENDRE DE LOUIS HÉBERT, EST LE PREMIER DÉFRICHEUR À SE SERVIR D'UNE CHARRUE AU CANADA</p> 	<p>28 1760-LÉVIS TRIOMPHE DE L'ENNEMI À LA BATAILLE DE STE-FOYE</p> 	<p>29 1918-HECTOR DÉCARIE SOULEVE UN POIDS DE 150 LIVRES À 8 REPRISES EN 20 SECONDES</p> 	<p>30 1883 BREF APERÇU DES PRIX DU TEMPS FROMAGE - 13¢ la lb. OEUFS - 19¢ la Doz. BEURRE FRAIS - 26¢ la lb. JAMBON - 14¢ la lb.</p> 	<p>Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.</p> <p>Dessins par <i>Cartier</i></p>

GRATIS TOUS RENSEIGNEMENTS AU SUJET DES VOYAGES

Si vous avez besoin d'aide pour tracer le programme d'un voyage d'affaires ou d'agrément—que ce soit à la ville voisine ou à l'autre bout du monde—voyez le représentant du Pacifique Canadien. C'est un expert dans ce domaine et il se fera un plaisir de vous aider par tous les moyens dont il dispose.

J. A. TOURVILLE
942, rue Notre-Dame
Trois-Rivières, P.Q.

... est notre agent et le vôtre au

Pacifique Canadien

MAISON FONDÉE EN 1786

POUR LE BIEN PUBLIC

LES LETTRES

L'écrivain que cachait le journaliste Adolphe Nantel

Si Adolphe Nantel laisse le souvenir d'un journaliste personnel et consciencieux, spécialisé dans les choses du Palais, on se le rappellera surtout comme écrivain. Pourtant, hors des feuilles, il n'écrivit pas beaucoup. On lui doit deux ouvrages: A la Hache, qui eut un succès relatif et en méritait davantage; La Terre du huitième, qui n'en eut point, ou presque pas. Après ce second essai, Nantel renonça à la littérature. S'il ne brisa sa plume, il se contenta de la tremper dans l'encre des chroniques judiciaires et des billets fugitifs. Ils exerçaient son métier de flâneur salarié, selon le mot de Béraud, gagnant ainsi le pain et le sel de chaque jour, se désintéressant ou se moquant du reste. Car il avait l'esprit acerbe, cinglant, amer, et il était revenu, depuis longtemps, des enthousiasmes comme des étourdissements. Ce qui devient le propre des journalistes de carrière, qui volent les hommes de près, les regardent agir et ne tardent pas à percer leurs motifs. Flâneur, Nantel l'était à ses heures. Que de fois le rencontrait-on dans un restaurant ou le long des rues, s'amusant au spectacle de la ville aux cent visages, regardant les gens de son oeil rond et malicieux, une éternelle cigarette à la bouche. Il venait passer des heures à la librairie Albert Lévesque, où il retrouvait des journalistes comme lui et des écrivains, non moins cruleux d'humanité et de vie.

* * *

Nantel était un homme du nord, originaire de Saint-Jérôme. Il appartenait à l'une des vieilles familles de la région. Avant de songer aux boîtes de rédaction, il travailla pendant quelques années au cœur de la forêt, assumant les fonctions de commis de bureau dans un poste d'une compagnie papetière: la Laurentide. Cela se passait au grand lac Clair, sis à quelque vingt-cinq milles au nord de Saint-Michel-des-Saints, en ligne droite et à vol d'oiseau. On y

accédait en remontant la difficile rivière du Poste, après treize ou quatorze portages, ou en voiture, par des chemins impossibles. A l'époque, trois compagnies poursuivaient leurs opérations sur le lac Clair et dans le voisinage. Aujourd'hui, on n'y voit qu'une station de gardes forestiers, ou gardes-feu, qui vivent dans le pays que connut Nantel, pendant les mois d'été. Ils s'en vont à l'automne, quand la plume prend et que le danger des feux de forêt n'existe plus. Adolphe Nantel connut là-bas des années libres et de belle nature, dont il garda la nostalgie jusqu'à la fin. Entre les besoins, il causait avec bûcherons et draveurs, blaguait à la cuisine auprès des marmitons, observait les animaux sauvages et les oiseaux dans leur habitat naturel. On soupait à cinq heures, après la toilette au bord du lac. Deux jours sur trois, le commis suivait à la pêche le vieux L'Épicier, qui recommandait de sa pince du canot: "J'vous défends ben de grouiller pas même un ch'veu... Vous savez, l'eau est frette en torrieu!"

* * *

Plus tard, beaucoup plus tard, Nantel eut quelques mois de loisirs plus ou moins forcés. Plutôt que de se croiser les bras et s'ennuyer à mourir, il entreprit de rédiger ses souvenirs du bois et revivre sa jeunesse. Sous une forme romancée, mais en respectant la vérité objective des choses, des faits, des caractères. Il en résulta en 1932 l'un des livres les plus délicieux et les plus vrais de nos lettres, qui est aussi un document: A la Hache¹. Sans doute y notait-on des naïvetés, une certaine inexpérience dans la facture, mais l'ensemble reste unique. L'auteur sait voir et dire et il a, au moment de se livrer, un recul qui le sert. Il révèle aussi, par la justesse de son observation et les images qui lui viennent, suggérées par la nature autour de lui, un talent d'écrivain peu commun. On regrette qu'il ne l'ait développé davantage. Nombre de ses tableaux, comme celui des bûcherons se préparant à la confession de l'année, ou cet autre des hommes mettant de l'ordre dans le chantier, après une saison de coupe et en attendant l'autre, pourraient figurer dans une anthologie. Moins bohème, moins nonchalant et désinvolte, plus soigneux de sa phrase, plus sûr de ses moyens, Nantel eût pu devenir l'un de nos meilleurs écrivains de nature. Peut-être ne le soupçonnait-il pas lui-même. Il voyait clair et débordait de vie. Mais comme la plupart des hommes de son métier, il ne s'en faisait pas plus qu'il ne faut.

L'illettré

1 Editions Albert Lévesque, Montréal.

Importante déclaration de l'Hon. M. Antonio Barrette

Pouvons-nous éviter la lutte des classes?

Conférencier d'honneur au Canadian Club, à Montréal, dernièrement, l'hon. M. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, a fait, à propos du communisme, une vigoureuse déclaration à laquelle un journal comme La Presse a accordé une large publicité. Voici quelques extraits de ce journal:

"A cause de son activité sournoise, des conflits qu'il a déjà fomentés dans le passé et des troubles qu'il pourrait susciter dans l'avenir, le communisme constitue ici comme ailleurs un danger. Si jamais nous nous trouvons devant un véritable danger de bouleversement social, ce ne sera pas parce que les travailleurs sont maltraités, mais — et je dois insister sur ce point — parce que malheureusement certains pseudo-intellectuels et soi-disant chefs semblent avoir intérêt à cacher la vérité et à tenir souvent un langage équivoque au peuple. Aujourd'hui, ils osent même dire carrément aux travailleurs qu'ils sont les victimes de ceux qui possèdent ou de ceux qui sont en autorité et que, en conséquence, les travailleurs doivent considérer le capital quel qu'il soit comme un ennemi naturel: ce qui amènera nécessairement la lutte ouverte contre toute autorité.

"Telle est l'une des principales déclarations qu'a faites l'hon. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, dans un vigoureux plaidoyer pour dénoncer le danger lointain mais réel chez nous du communisme et des doctrines qui y conduisent inéluctablement.

"Le vrai danger, affirme le ministre, ne réside donc pas dans la doctrine et le parti communistes eux-mêmes, mais dans l'action de groupes qui, tout en se prétendant anti-communistes, préparent la naissance d'un climat social où alors le communisme aurait chance de progresser.

"Vous avez lu à maintes reprises, dit-il à ses auditeurs, dans les journaux depuis un an, des déclarations de certains prétendus leaders ou des résolutions adoptées en congrès par ces mêmes supposés leaders, lesquelles condamnaient à la fois le communisme et le capitalisme comme également dangereux, sans établir la moindre distinction entre les deux et en les dénonçant tous deux comme ennemis de la classe ouvrière.

"Je vous dis, poursuit le ministre sur un ton de solennel avertissement, que là se trouve le véritable danger, qu'on ouvre ici la porte à la lutte des classes et peut-être au communisme. Ces agitateurs reçoivent en effet une publicité énorme, tandis que la vaste majorité des chefs ouvriers, qui sont conscients de leurs responsabilités et dont les activités sont paisibles voient à peine leurs noms mentionnés et leurs bonnes actions soulignées.

"Dans un pays neuf comme le nôtre, conclut l'éminent conférencier, il ne peut y avoir de progrès sans l'initiative privée et l'entreprise libre. Et cela n'empêche pas, mais aide, au contraire, à assurer la sécurité à toutes les classes de la société, afin que chaque groupe puisse recevoir sa part de justice et de lumière et travailler dans l'intérêt de la communauté."

Un jugement intéressant sur Mussolini

Rendu par le pape Pie XI et rapporté par M. Attilo Tamaro.

Rome, (CCC) — M. Attilo Tamaro, ancien ministre d'Italie en Suisse, publie dans son oeuvre "Vingt ans d'histoire: 1922-1943" un jugement intéressant de Pie XI sur Mussolini.

Un seul homme en Italie osa reprocher sans ambages son orgueil démesuré à Mussolini: le pape Pie XI.

Un jour le Pape s'entretenait avec M. De Vecchi, premier ambassadeur d'Italie près du Saint-Siège après les accords du Latran, Pie XI, qui avait une affection particulière pour ce diplomate, interrompit la conversation pour demander à son interlocuteur s'il serait disposé à porter un message personnel à Mussolini. Message qui exigeait beaucoup de courage.

L'ambassadeur promit.

Pie XI s'exprima en ces termes:

"Dites en mon nom à Mussolini que la sorte de divinisation dont il est l'objet me déplaît et lui fait du mal. Il ne doit pas ainsi se placer entre la terre et le ciel sans plus tenir les pieds sur la croûte terrestre. Faites-lui considérer en mon nom qu'il n'y a qu'un seul Dieu. M. Mussolini ne pourrait donc être qu'une idole ou un faux Dieu, ou tout au plus un faux prophète. Invitez-le toujours en mon nom à considérer que les peuples finissent toujours par briser les

idoles. S'il ne change pas de système, il finira mal.

"Je vous confie ce message. Mettez-vous-le bien dans l'esprit et donnez-moi l'assurance que vous n'en ôterez rien. Vous m'entendez bien: il ne faudra pas émousser les arêtes. Vous seul pouvez tenir en mon nom ce discours à Mussolini."

De Vecchi s'en alla et fut reçu tout de suite par Mussolini.

Celui-ci, après avoir entendu les réflexions du Pape, demanda à l'ambassadeur s'il les avait rapportées exactement, sans rien y

mettre de son crû. De Vecchi répondit avoir rapporté fidèlement le message de Pie XI.

"Très bien, dit Mussolini à son vieil ami De Vecchi. Voici la réponse que tu iras porter immédiatement au Pape. Va lui dire qu'il a raison". Et Mussolini ébaucha un sourire non moins ironique que sa réponse.

Encouragez votre journal local et faites-le lire...

La matière et l'esprit

(Inédit)

Car le monde s'est mu en vibration première, Fait du souffle de Dieu et de dure matière. La matière est douleur, attente et création, Et l'homme, l'étincelle au bord de la passion.

La matière permet à la flamme de vivre, A l'esprit de jaillir, et l'homme est créateur. Mais il ne l'a pas su, et le sang l'a fait ivre, De volupté, de mort, d'amour et de douleur.

Il a lutté, péché, en sa dure matière, Il en avait assez, de toute cette terre Qui lui collait aux mains. Mon Dieu, le sentiez-vous? Et Vous êtes venu Partager son destin, Et Vous êtes venu, fait de la même terre,

Et pour bien lui montrer que tout n'est que Lumière.

C'est alors que le monde a frémi, exalté, Traversé de Lumière, et n'y comprenant rien. C'est alors que la Vie a surgi, que les saints Ont crié de désir et chanté, Que les morts ont ressuscité!

Hélène Chaffanjon



LE BIEN PUBLIC

Organe du réveil trifluvien

Directeurs-propriétaires

Raymond Douville
et Clément Marchand

Imprimé par

l'Imprimerie du Bien Public

1503 rue Royale

Trois-Rivières

Téléphone: 6-8404

Téléphone Résidence: 4-7488

Résidence: 1393, Royale

Bureau: 6-6944

DENONCOURT & DENONCOURT

Ernest L. - Denoncourt, B.A.A. Architecte

Maurice L. - Denoncourt, A.D.B.A. Architecte

1425, rue Notre-Dame

Trois-Rivières

LA POLITIQUE

DE SEMAINE EN SEMAINE

Tandis que la province poursuivait sa lutte pour la reconnaissance de l'un de ses droits essentiels, celui de la taxation directe, le chef de l'opposition libérale, M. Lapalme, a offert le déprimant spectacle d'une nouvelle intervention inopportune dont le résultat ne pourrait être que de nuire aux intérêts immédiats des citoyens du Québec. Jamais il n'a voulu joindre sa voix à celle de notre gou-

vernement, de nos municipalités, de nos commissions scolaires, de nos Chambres de commerce, de notre société St-Jean-Baptiste, de la plupart de nos autres corps publics et de la majorité de nos journaux, pour réclamer qu'Ottawa accorde, en toute équité et justice, la pleine déduction du montant de l'impôt provincial de ce qui est versé à l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers. Il est regrettable qu'un homme public ne comprenne pas mieux son rôle et ses responsabilités. Il a voulu présenter un plaidoyer à l'encontre de l'impôt provincial, mais il a plutôt fait un plaidoyer à l'encontre de l'autonomie provinciale.

CANADA,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières.
No 14215

Cour supérieure

SIMON BARAKETT, commerçant, des cité et district des Trois-Rivières,

Demandeur,

vs

MICHAEL HADDAD, de la cité et du Comté de Providence, Etat du Rhode-Island, l'un des Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur,

et

LEON BARAKETT et EDMOND BARAKETT, tous deux commerçants des cité et district des Trois-Rivières,

Demandeurs en reprise d'instance,

vs

LES HERITIERS DE MICHAEL HADDAD, en son vivant de la cité et du Comté de Providence, Rhode-Island, l'un des Etats-Unis d'Amérique,

Défendeurs en reprise d'instance.

IL EST ORDONNE aux défendeurs en reprise, d'instance de comparaître sous un mois.

Trois-Rivières, le 1er avril 1954.
Léon LAMOTHE, C. S.,
District des Trois-Rivières.
Protonotaire, C. S.,
(8-15 avril)

En soumettant un mémoire devant la Commission Tremblay, L'Union des Ligues de Propriétaires, à la suite de nombreux autres groupements, affirme que l'autonomie des provinces est reliée à leur indépendance financière. Elle dit que Québec doit, en pratique, contrôler la perception d'impôts lucratifs suffisants pour équilibrer son budget provincial et faire face aux circonstances présentes. Ses sources de revenus doivent être suffisamment élastiques pour ne pas être gênée dans ses opérations et pouvoir continuer à apporter les améliorations dont le peuple et la province bénéficient. Et si notre province ne peut ainsi jouir de ses privilèges et avoir les coudées franches, en toute liberté, nous piétiérons sur place.

Le ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette, parlant à Montréal, a déclaré que la lutte contre le capital et l'autorité, dans le Québec, trace la voie au communisme. Il a eu le courage de dénoncer vigoureusement la conduite de certains pseudo-chefs syndicaux et intellectuels qui font un tort considérable au bon ordre qui doit régner chez nous. Il les a accusés d'être intéressés à cacher la vérité et a fait remarquer qu'il est dangereux de faire croire à l'ou-

vrier qu'il est injustement traité. Puisqu'il n'y a pas de véritable prolétariat dans Québec, il faut cesser de tenir à l'ouvrier un langage équivoque.

★

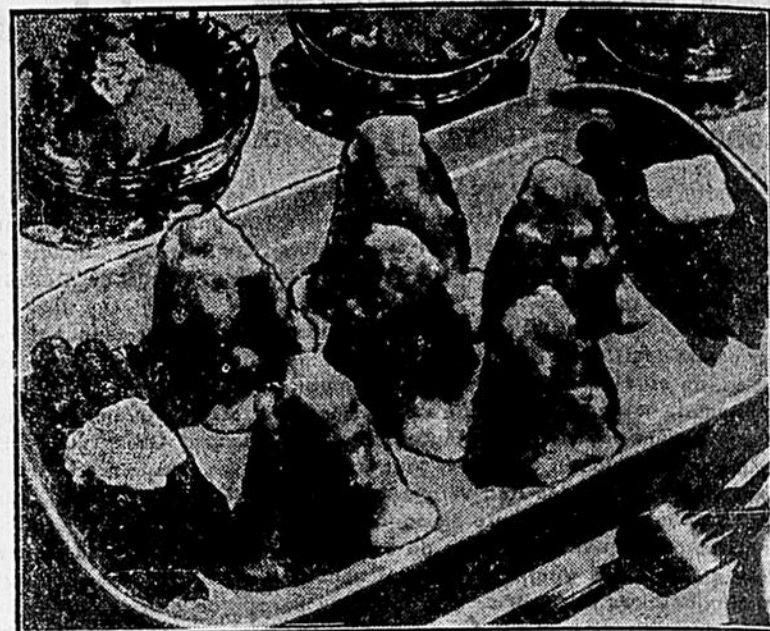
Parlant également dans la métropole, le ministre des Affaires municipales, l'hon. Yves Prévost, a déclaré que l'urbanisme n'est pas une source de gaspillage, mais que l'application de ses principes permet d'orienter le développement d'un territoire de façon plus logique et plus économique. Il a mentionné plusieurs exemples où l'utilisation rationnelle du sol a permis précisément de réaliser des économies sensibles en dépenses capitales, tout en obtenant des résultats beaucoup plus concluants et avantageux que si l'on s'en était tenu aux plans originaux. M. Prévost était le conférencier invité à la clinique sur l'évaluation des immeubles et sur l'impôt foncier. Il a profité de la circonstance pour mentionner les services que peut rendre son département et a invité les municipalités à recourir davantage aux bons offices de son ministère.

★

En réclamant justice pour Québec, la "Terre de Chez Nous", organe de l'Union Catholique des Cultivateurs, publie que le gouvernement d'un Etat, pour être réel, doit posséder le droit de percevoir les taxes nécessaires à son administration et que Québec, en établissant un impôt sur le revenu, exerce un droit que personne ne peut lui contester. Si les contribuables ne veulent pas d'une double taxation, ils ont raison de ne pas vouloir payer plus que les citoyens des autres provinces. Celles-ci ont signé des ententes séparées avec Ottawa qui leur verse des millions en subsides, bâtit la route Trans-Canada et verse même des octrois à leurs universités. Québec n'accepte pas ces faveurs. Mais les contribuables québécois payent en gros 30 pour cent des impôts fédéraux. Quand Ottawa donne \$100,000,000 au gouvernement de l'Ontario, il lui remet \$30,000,000 qu'il est venu chercher

dans Québec. Quand il bâtit la route Trans-Canada, il prend \$30 millions chez nous et les jette dans les chemins de l'Ouest et d'ail-

leurs. Voilà à quelles injustices ont conduit le système des ententes séparées et le sabotage du fédéralisme.



VOICI le mois d'avril.

Préparez donc votre table comme si le printemps l'avait touché de sa baguette magique. Disposez, sur un plat, des croquettes de saumon dorées recouvertes d'une sauce au céleri crémeuse. Mettez une botte d'asperges fraîches à chaque extrémité du plat. Puis servez une salade de verdure ou de fruits rafraîchissants.

Pour faire ces croquettes en sauce, choisissez la méthode facile qui vous garantit des résultats excellents. Employez de la soupe crème de céleri condensée dans les croquettes et pour la sauce. Cela fait un bon plat de Carême car la soupe au céleri est maigre. Si votre menu comprend de la viande, employez de la soupe crème de champignons.

Croquettes Dorées à la Sauce au Céleri

- 1 boîte (1 1/4 tasse) de soupe crème de céleri ou de champignons condensée
 - 1/4 tasse de lait
 - 2 tasses de saumon égoutté, défilé en paillettes (boîte de 1 livre)
 - 1/2 tasse de chapelure
 - 1 oeuf, légèrement battu
 - 2 cuillerées à soupe de persil haché menu
 - 1 cuillerée à soupe d'oignon finement haché
 - 2 cuillerées à soupe de shortening
- Mélangez la soupe et le lait dans une casserole. Mélangez 1/4 tasse de ceci

avec le saumon, la chapelure, l'oeuf, le persil et l'oignon. Faites-en 6 croquettes que vous faites revenir dans le shortening, dans un poëlon. Pour la sauce, faites chauffer le reste du mélange à la soupe, mais ne le laissez pas bouillir; servez cela comme sauce sur les croquettes. 6 portions.

BOLS DE SOUPE

Du Spaghetti au Jambon est un Plat d'Après Pâques

Une ou deux boîtes de spaghetti iront parfaitement bien avec le reste de votre jambon de Pâques pour confectionner un beau mets en casserole. Coupez le jambon cuit en longues bandelettes d'environ 1 pouce de largeur de façon à faire 1/2 tasse ou plus de viande. Tapissez les côtés du plat-casserole avec le jambon. Versez-y 1 ou 2 boîtes de spaghetti à la sauce tomate au fromage. Mettez des croûtons à l'ail sur le dessus. Pour faire les croûtons, mélangez un peu d'ail haché menu avec un peu de beurre fondu ou de margarine; remuez des cubes de pain dans le beurre jusqu'à ce que ce dernier soit entièrement absorbé. Parsemez les croûtons sur le spaghetti. Faites cuire à four chaud (400°F.) pendant environ 15 minutes ou jusqu'à ce que le spaghetti soit bien chaud et que les croûtons soient légèrement dorés. Servez le spaghetti avec des asperges au beurre et des baguettes de carottes. Comme dessert, de la compote de rhubarbe et des biscuits secs au gingembre.

voici ENFIN



par courrier!

EXACT! Vous pouvez maintenant, quand vous en avez besoin, recevoir de l'argent par courrier de HFC—Household Finance Corporation of Canada. Pour emprunter... découpez et postez le coupon ci-joint afin d'avoir tous renseignements sans aucune obligation. Les prêts sont accordés sans délai. Cette innovation met le service cordial

EMPRUNTEZ
de \$50 à \$1000
sans endosseurs
ou garanties
négociables

et courtois de HOUSEHOLD FINANCE à la disposition de tous. Parmi les gens qui empruntent à des sociétés de prêts aux consommateurs, ceux qui s'adressent à HFC sont de beaucoup les plus nombreux. Empruntez donc de la bonne manière... empruntez l'argent dont vous avez besoin à HFC... par courrier!

HOUSEHOLD FINANCE
75 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

603, Cinquième rue
Deuxième étage, Carrier Bldg. Téléphone 4416
SHAWINIGAN FALLS, P.Q.

J.-B. Vaillancourt, gérant

DÉCOUPEZ CE COUPON MAINTENANT!

Household Finance Corporation of Canada
603, Cinquième rue, Shawinigan Falls, P.Q.

Veillez me dire sans obligation comment je peux obtenir un prêt de \$ _____ par courrier.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

TOUJOURS LA MEILLEURE!



SOYEZ À LA PAGE-DITES



VI BRADING

... toujours douce, jamais amère

LA BIÈRE À LA saveur parfaite

L'hon. Camille-E. Pouliot fera l'ouverture du Salon du Sportsman, au Radisson, le 20 avril

L'hon. Camille-Eugène Pouliot, du ministère de la Chasse et des Pêcheries, fera l'ouverture du deuxième salon du Chasseur et du Pêcheur, le 20 avril prochain, au Club de Canotage Radisson. C'est ce que nous a annoncé M. André Fortier, organisateur de ce salon sportif. A cette occasion, l'honorable Pouliot représentera l'honorable premier ministre et député de Trois-Rivières, Maurice Duplessis.

Ce sera la première visite officielle de l'honorable Pouliot en la cité de Laviolette. Dans la lettre qu'il a adressée à M. Fortier pour confirmer sa décision, l'honorable Pouliot souligne que c'est

un plaisir pour lui de venir consacrer ce deuxième salon parce que la chose le touche de près.

Une invitation spéciale a été envoyée à tous les directeurs de l'Association des clubs de chasse et pêche de la Mauricie et aux 96 clubs affiliés à l'association. Le congrès annuel de l'association aura lieu, aux Trois-Rivières, les 19 et 20 avril prochains, et se terminera par une visite au salon.

On sait qu'un programme élaboré a été tracé pour le temps que durera le salon. Des films, des démonstrations et autres seront présentés. Les visiteurs ne manqueront également pas de visiter les kiosques qui enjoliveront le salon.

La province a aidé le financement de 22,419 maisons depuis six ans

Le premier ministre Duplessis a déclaré en fin de semaine que 22,419 maisons logeant plus de 110,000 personnes ont été construites en vertu de la loi provinciale d'aide à l'habitation adoptée en 1948. Plus de 70 pour cent des maisons ont été construites à Montréal ou dans la banlieue.

Les 20,993 prêts consentis par les compagnies autorisées et les Caisses Populaires s'élèvent à \$141,886,481.

Le gouvernement aide les propriétaires en payant la moitié de l'intérêt des prêts. Les fonds gouvernementaux engagés à cette fin s'élèvent jusqu'à maintenant à \$41,773,881., dit M. Duplessis.

La moyenne du montant payé en intérêt pour aider chaque propriétaire est de \$1,990.

La valeur des propriétés construites en vertu de la loi s'élève à \$191,422,222.

L'office provincial du Crédit agricole a prêté, depuis 1936, \$106,962,070 à 41,571 cultivateurs du Québec. De cette somme, \$32,306,345. ont été remboursés et \$18,251,413. ont été remboursés avant l'expiration du terme. Cela démontre la prospérité de l'agriculture dans la province, dit M. Duplessis.

Des 41,571 prêts, 17,337 ont été faits à des fils de cultivateurs qui se sont établis sur des fermes.

Première fois en 200 ans

Les oies blanches, en route pour l'Arctique, s'arrêtent sur la côte du Mass.

Une volée de 1,000 grandes oies blanches en route vers l'Arctique s'est arrêtée à Newburyport, Mass., pour la première fois en 200 ans, a rapporté un ornithologiste.

M. Ludlow Griscom, ornithologiste au musée de zoologie comparative de Harvard, a dit que "depuis 200 ans la côte du Massachusetts ne figurait pas comme lieu d'arrêt des grandes volées de ces oiseaux".

En 1629, on a signalé la présence dans cette région de grandes volées de deux ou trois milles oies blanches, dit-il. Mais vers 1900 moins de 3,000 existaient.

Le Canada a accordé protection à ces oiseaux en 1908 et les Etats-Unis ont fait de même en 1938. L'automne dernier, on estimait le nombre des grandes oies blanches à 60,000, a dit Griscom.

Habituellement, les oies, après avoir hiverné dans la baie Delaware, les baies de la Virginie et les rives éloignées de la Caroline du Nord, se rendent directement sans arrêt jusqu'au Cap Tourmente, sur la rive du fleuve St-Laurent, à 35 milles en aval de Québec.

Après un repos de quelques semaines à cet endroit, elles repar-

tent pour leur habitat, à plusieurs centaines de milles à l'intérieur du cercle arctique, où se fait la couvaison.

Les oies sont actuellement installées dans la rivière Merrimac, au sud de Newburyport, "afin de s'alimenter et de se protéger contre les intempéries du début d'avril", a dit Griscom.

Semaine des vocations en mai, cette année

A l'occasion de l'année mariale, la grande semaine de vocations qui avait lieu en avril, les années précédentes, se tiendra, cette année, du 9 au 16 mai, durant le mois de Marie.

Le secrétariat eucharistique de Montréal, après entente avec le Centre catholique d'Ottawa, a choisi pour thème : "Marie et les vocations".

Le besoin se fait de plus en plus urgent de vocations sacerdotales et religieuses qui se fait sentir non seulement dans les pays étrangers, dans les pays de missions, mais même au Canada, dans chacun des diocèses, dans chacune des communautés religieuses masculines et féminines.

Le programme de la semaine sera le suivant : lundi : la préparation à l'avenir; mardi : la vocation missionnaire; mercredi : la vie religieuse; jeudi : le sacerdoce; vendredi : les vocations dans le monde.

Semaine de "Conservation" provinciale

Les clubs 4-H de la province de Québec annoncent officiellement que la semaine de "Conservation" des ressources naturelles et tout spécialement des ressources forestières aura lieu du 9 au 15 mai inclusivement. Elle coïncidera avec la semaine de "l'arbre" décrétée par l'hon. J. S. Bourque, Ministre des Terres et Forêts au gouvernement provincial.

La semaine de "Conservation" a pour but de rappeler à la population leurs obligations envers les ressources naturelles qui sont à la base de notre économie nationale. Il faut évidemment exploiter les ressources naturelles, mais il ne faut pas en abuser, et si possible les développer pour qu'elles produisent d'avantage pour le bénéfice des générations futures. La conservation des ressources naturelles n'appartient pas uniquement aux associations ou aux divers groupements qui se sont donné ce travail comme mission, mais aussi et surtout à tous les citoyens qui en dépendent directement et indirectement.

Le programme de la semaine provinciale 4-H est très élaboré et comporte des activités précises pour chacune des journées de la semaine, telles que : fêtes d'ar-

bres, étude des Sciences Naturelles, travaux de reboisement, de nettoyage, d'embellissement, etc. Les 10,000 membres 4-H de la province ne ménageront aucun effort pour que la semaine de "Con-

servation" remporte un franc succès et comptent sur la collaboration des divers groupements locaux et régionaux et de tous les citoyens en général.

Roger-R. Côté, I.F.

La Revue de l'Actualité



La Revue de l'Actualité, qui passe sur les ondes du réseau Français tous les soirs à 7 h., renseigne les auditeurs sur la marche des événements dans notre pays et dans le monde. Grâce à la collaboration des correspondants de Radio-Canada établis dans les diverses capitales, cette revue quotidienne est en mesure de refléter les plus récents événements. Dans la salle d'enregistrement, où l'on procède au découpage, est réunie l'équipe de production de cette émission. On reconnaît, de gauche à droite, Jean-Paul Nolet, annonceur, Lucien Côté, réalisateur, Jean-Paul Lafortune, opérateur et Pierre-Marcel Claude, réalisateur adjoint.



Le chef Raoul Latour est depuis 22 ans chef des policiers et des pompiers de St-Jérôme. Il a 30 hommes sous ses ordres. Il est également directeur du Club juvénile de la Police de St-Jérôme. Quoique n'étant âgé que de 56 ans, il a déjà 33 années de service à son crédit: il a donc été témoin de l'évolution phénoménale qui a été apportée par l'emploi des dispositifs modernes tels que le téléphone.

LE TÉLÉPHONE EST UNE GARANTIE DE PROMPT SECOURS...

dit le chef Latour

Pour le chef Latour — qui dirige les pompiers et les policiers de St-Jérôme — le téléphone est un précieux instrument de travail qui permet d'éviter bien des tragédies.

Pour vous, même si jamais vous ne devez appeler d'urgence la police ou les pompiers, il est très rassurant de savoir qu'en cas de besoin vous n'avez qu'à faire un appel téléphonique pour obtenir du secours, à toute heure du jour et de la nuit. La tranquillité d'esprit qui en résulte augmente d'autant la valeur de votre téléphone... une valeur qui ne saurait vraiment s'établir en dollars et en cents.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



★ Seagram's V.O. ★

Seagram's Crown Royal

Seagram's Premium Bottle Bin

Servez Seagram

en toute confiance

★ Seagram's "83" ★

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.
No 283671

Cour de Magistrat

Rouse & Silkey Ltd.,
Demanderesse
Vs.
G. E. Lefebvre,
Défendeur

Avis public

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le 23e jour d'avril 1954, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur en cette cause en la cité des Trois-Rivières, numéro 1955 rue St-Philippe, à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause consistant en camion,

automobile De Soto, mobiliers de bureau, etc., le tout sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.

Roger Provencher,
H. C. S.
District des Trois-Rivières.

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.
No. 298212.

Cour de Magistrat

Sunny Millenery Supply Inc.,
Demanderesse
Vs.
Dame G. Panneton
Défenderesse

Avis public

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le 23e jour d'avril 1954, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse en cette cause en la cité des Trois-Rivières, 704, rue Whitehead à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause consistant en chapeaux de dame, chesterfield, etc., le tout sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.

Roger Provencher,
H. C. S.
District des Trois-Rivières.

Canada,
Province de Québec,
District de Trois-Rivières.
No. 30768

Cour de Magistrat

Germain & Frère Ltée,
Demanderesse
Vs.
G. E. Lefebvre,
Défendeur

Avis public

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le 23e jour d'avril 1954 à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur

Pour vos travaux
consultez

EDGAR DUVAL

Entrepreneur-briqueleur

564, Bonaventure
Tél. 4-8644
Trois-Rivières

en cette cause en la cité des Trois-Rivières, numéro 1955, rue St-Philippe à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause consistant en camion, automobile De Soto, mobilier de bureau, le tout sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.

Roger Provencher,
H. C. S.
District des Trois-Rivières.

Canada,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières.
No. 14531

Cour Supérieure

Irving Oil Inc.,
Demanderesse
Vs.
G. E. Lefebvre
Défendeur

Avis public

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le 23e jour d'avril 1954 à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur en cette cause en la cité des Trois-Rivières, No. 1955, rue St-Philippe à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause consistant en camion, automobile De Soto, mobilier de bureau; le tout sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.

Roger Provencher,
H. C. S.
District des Trois-Rivières.

Canada,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières.
No. 14796

Cour Supérieure

Jules Roy,
Demandeur
Vs.
Joseph Larouche,
Défendeur

Avis public

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le 23e jour d'avril 1954 à 11 heures de l'avant-midi, au numéro 2525, rue Royale à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause consistant en appareil de télévision, poêle élec., glacière à liqueur, etc., le tout sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.

Roger Provencher,
H. C. S.
District des Trois-Rivières.

Canada,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières.
No. 30669

Cour de Magistrat

J. J. Gagnon,
Demandeur
Vs.
Joseph Larouche,
Défendeur

Avis public

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le 23e jour d'avril 1954, à 11 heures de l'avant-midi, au numéro 2525, rue Royale en la cité des Trois-Rivières à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause consistant en appareil de télévision, poêle élec., glacière à liqueur, etc., le tout sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.

Roger Provencher,
H. C. S.
District des Trois-Rivières.

POUR VOS ASSURANCES

- ★ Incendie
- ★ Accidents
- ★ Responsabilité
- ★ Automobile

RICHARD BERGERON
Courtier en Assurances

1212, St-Olivier Tél. 5-2685
Trois-Rivières

LE BAGNE DES FILLES PERDUES

Une deuxième et dernière semaine
au Cinéma de Paris



Ce film est montré en même temps que "BELLE MENTALITE" avec Jean Richard. Les deux forment un programme formidable qui a tenu l'affiche plusieurs semaines à Québec et Montréal. C'est votre dernière chance de voir ce programme qui obtient partout un succès sans précédent. Il restera à l'affiche jusqu'à jeudi, 15 avril. Le Vendredi-Saint notre cinéma sera fermé.



Service Complet

DE 24 HEURES

Entrepreneur
en plomberie

Chauffage
Ventilation
Couverture



J. C. PAPILLON

1383, Lavolette

Téléphone: 4-4647

P. A. GOUIN Ltée

Le plus grand distributeur
de la région

- Acier
- Matériaux de construction
- Ferronnerie
- Outillage
- Machinerie
- Quincaillerie
- Plomberie
- Chauffage
- Électricité
- Peinture
- Articles de sport
- Articles de ménage et de cuisine

P. A. GOUIN Ltée

MAISON ETABLIE EN 1881

71, rue des Forges

Trois-Rivières

Tél. 6-2591

LA LAURENTIENNE

Compagnie
d'Assurance-Vie

Roland Paillé
Gérant de District

137 Radisson Tél. 5-3115
Trois-Rivières

J. A. Trudel, J. U. Grégoire,
Tél. 5-1985 Tél. 6-6202

Trudel & Grégoire

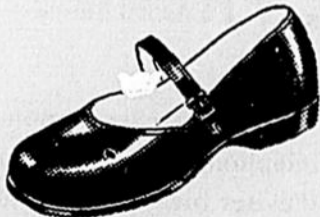
Notaires

306, rue Radisson,
Trois-Rivières



Pour le
grand jour de leur
PREMIERE COMMUNION
CHAUSSEZ-LES
SOIGNEUSEMENT

★
Research • Hurlbut • Savage
Slater • Delli Colli



Les meilleures marques — Le plus vaste assortiment en Mauricie — Les meilleurs prix — Des experts qualifiés dans l'ajustement de la pointure et de la forme.

J. A. GOSSELIN

MARCHAND DE CHAUSSURES
ORTHOPEDISTE-TECHNICIEN GRADUE

Représentant exclusif pour les chaussures du

Dr M. W. LOCKE et DACK
dans la région des Trois-Rivières.

Service de rayons-X pour vérifier l'ajustement.

1392, rue Hart

Téléphone 6-2912